



**Commission de l'attractivité, du développement  
du département et des relations institutionnelles**

**600 - Développement et animation territoriale**

**6 - Développement et animation du territoire  
Orientations stratégiques de  
la politique départementale**

**Rapport n° CD/2017/064**

**Service Chef de file :**

K - Mission culture et tourisme

**Service(s) associé(s) :**

**Résumé :**

Conforté dans ses missions de cohésion territoriale et de compétences multiples pour répondre aux enjeux de société, l'engagement départemental doit garantir une mise en œuvre de l'action publique co-construite avec les territoires. L'ambition est de construire des territoires forts, porteurs de leur propre développement, à la fois producteurs de richesse économique (tissu industriel, tourisme, énergies ...) et territoires d'avenir pour leurs habitants.

Cette volonté d'agir, en favorisant le lien social, s'inscrit dans une dynamique de maillage territorial des services à la population. Traduite notamment par la proposition du schéma alsacien de l'amélioration de l'accessibilité des services au public, cette volonté inclut également un renforcement des synergies alsaciennes avec le Département du Haut-Rhin et l'ensemble des structures porteuses d'ingénierie publique territoriale (ADIRA, AAA, ADT, Alsace Archéologie, ATIP, CAUE, ....).

Il est proposé que 2018 soit l'année qui marque l'engagement du Département dans l'amélioration de l'accessibilité des publics aux services publics ainsi que dans le développement du tourisme et de la culture avec l'approbation du schéma alsacien d'amélioration de l'accessibilité des publics aux services, la démarche de refonte de la politique culturelle départementale et l'adoption d'une stratégie d'innovation et de développement du tourisme en Alsace.

Porteur de ces ambitions, l'Exécutif départemental propose de construire, avec tous les acteurs, les partenariats et les conditions de réussite au service des Alsaciens, non seulement en agissant pour les Bas-Rhinois, sur leur environnement et leur qualité de vie, mais en agissant aussi avec eux.

Le Département est composé de territoires aux bassins de vie très diversifiés, entre territoires urbains, rurbains et ruraux, dont certains ont de plus en plus de difficultés à développer, voire simplement maintenir, une offre de services de proximité pour leur population. Plus que jamais l'action publique départementale doit s'adapter et innover pour répondre aux évolutions sociales et culturelles, aux attentes des Bas-Rhinois et des partenaires du Département, tant associatifs qu'économiques.

Dans un contexte de réorganisation spatiale de l'action publique à l'échelle de grandes régions et de métropoles avec un risque grandissant d'ampliation de la fracture territoriale, le Département reste l'acteur incontournable de la **cohésion et du maillage territorial**

dans la mise en œuvre des politiques publiques au bénéfice du Bas-Rhin. Il devient le garant du développement équilibré des services à la population auprès des territoires par un partenariat renouvelé avec eux pour construire un projet dynamique et attractif.

Il s'agit, par l'action du Département, d'anticiper et d'éviter toutes les fractures qui pourraient émerger sur le plan social, éducatif ou numérique. L'action départementale veut s'appuyer sur un aménagement équilibré et harmonieux du territoire, pour garantir le vivre ensemble en respectant et en prenant en compte :

- son histoire (ses femmes, ses hommes et sa culture),
- son patrimoine (historique, naturel, immatériel, industriel),
- son esprit de création et d'innovation dans les domaines culturel, éducatif, sportif, économique, universitaire (événements, sites, établissements, équipements, réseaux professionnels et associatifs),
- ses atouts touristiques dans le cadre de la « destination Alsace ».

C'est en accompagnant les territoires, avec l'ingénierie publique mise en place à leur service dans une ambition de **solidarité territoriale**, que la légitimité de chef de file du Département et sa capacité à conduire l'action publique prendront tout leur sens.

L'innovation dans la conduite de l'action publique oblige à revoir ses modes de fonctionnement et à en inventer de nouveaux pour faire face aux évolutions territoriales, technologiques et surtout sociétales. Dans cette optique, l'ingénierie départementale a profondément modifié son mode d'action avec une approche territorialisée, transversale, mutualisée et également interconnectée pour faire face aux enjeux économiques et au contexte financier de plus en plus contraint.

Il est à présent proposé de poursuivre et de concrétiser l'action engagée par le biais des contrats départementaux, des plans et schémas mis en place ou en cours d'élaboration (plan départemental de l'habitat, plan numérique des collèges, schéma départemental d'accessibilité des services au public, ...).

Dans cette perspective, il est proposé que l'amélioration de l'accessibilité des services au public, le tourisme et la culture soient, en 2018, au cœur du projet départemental pour contribuer au développement territorial par l'approbation et la mise en œuvre du schéma alsacien de l'amélioration de l'accessibilité des services au public, par l'adoption de la stratégie alsacienne d'innovation et de développement touristique et par la refonte du projet culturel départemental.

Le Département réaffirmerait ainsi son rôle de développeur et d'aménageur au service de tous les Bas-Rhinois, tout en contribuant au rayonnement de l'identité alsacienne.

## **1 - Un territoire d'ambitions et de solidarités pour lutter contre les fractures territoriales**

Il est proposé que l'ambition de **l'identité alsacienne**, portée par le Département du Bas-Rhin dans une vision solidaire avec le Département du Haut-Rhin, se traduise par de nombreux projets de coopération qui devraient permettre de réaffirmer le périmètre pertinent de l'action publique départementale.

Cette ambition intègre les différentes dimensions spatiales du département en veillant à l'équilibre des politiques publiques entre les actions **de proximité, d'attractivité et de rayonnement** pour les territoires ruraux et les quartiers concernés par la politique de la ville aux besoins spécifiques, les villes moyennes et les intercommunalités, la métropole strasbourgeoise et plus largement pour l'Alsace.

Pour le Département, la mise en œuvre de ces politiques publiques devra répondre aux nouveaux défis, ainsi qu'aux enjeux d'évolution sociétale, économique et, aujourd'hui, technologique afin d'anticiper les risques de **fractures territoriales**.

Ces fractures prennent aujourd'hui des formes diverses qui fragilisent certains territoires, à l'instar de l'exclusion numérique générée par la mise en œuvre de services dématérialisés pour lesquels les populations n'ont pas toujours le niveau d'alphabétisation numérique suffisant pour les utiliser ou ne peuvent tout simplement pas accéder à ces services en ligne.

Pour répondre à ces nouveaux défis auxquels seront confrontés les Bas-Rhinois, il est proposé que le Département poursuive en 2018 son action structurante en soutien à l'offre de service public pour contribuer au développement et à l'animation du territoire.

Entrevue dans une visée large, il est proposé que l'accessibilité des publics aux services soit abordée sous différents angles afin de créer une dynamique d'évolution **par des actions d'accessibilité** :

- **liées à la dimension sociale** par la médiation dans l'accompagnement et la découverte des pratiques culturelles, sportives et du numérique à l'image du travail réalisé dans les établissements culturels du Département (le Vaisseau, les Archives Départementales, le Haut-Koenigsbourg, le réseau de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin). Dans le domaine du numérique, les bibliothèques vont être les premiers lieux ressources pour entrer dans l'ère digitale et permettre à toute une frange de Bas-Rhinois de ne pas en être exclue ;
- **liées à l'offre éducative, culturelle et sportive** pour rendre possible à chacun la construction d'un parcours pour se forger à la fois un esprit critique, un corpus ouvert sur toutes les cultures et formes d'expression, et la pratique d'activités sportives. La culture, l'éducation le sport participent au développement de chacun à tous les âges et constituent un vecteur essentiel de développement de la personnalité, d'ouverture à la différence et de sensibilisation à la citoyenneté. Le Département est présent par ses compétences dans le domaine des collèges ainsi que par ses compétences d'accompagnement des publics. Il cofinance des projets associatifs, des actions éducatives, en faveur de la citoyenneté, de lutte contre le décrochage scolaire et l'illettrisme et toute autre forme d'exclusion sociale. Le partenariat avec l'Education Nationale permettra en particulier une action renforcée en direction des collégiens dans ces différents domaines;
- **liées à la répartition de l'offre de service à la population** sur le Département par le biais de ses établissements culturels ou via ses partenariats, en soutenant des réseaux tels que celui des relais culturels, des centres socio-culturels, des centres d'interprétation du patrimoine, des bibliothèques de proximité. Le Département favorise l'accès à la culture de tous les Bas-Rhinois en organisant des actions décentralisées telles que des concerts, le festival "vos oreilles ont la parole" et en développant des projets hors des lieux habituels où l'action culturelle peut rencontrer de nouveaux publics éloignés des lieux de programmation ;
- **en direction des personnes à mobilité réduite ou souffrant de handicap** pour lesquelles le Département s'est engagé dans un travail de mise en conformité de ses équipements. Il est proposé que le Département poursuive le développement d'offres spécifiques en direction de ces populations comme celle déjà engagée

au Haut-Koenigsbourg avec des visites virtuelles permettant de découvrir tout le monument ou à la Bibliothèque départementale par l'acquisition de fonds spécifiques.

- **Faire de l'accessibilité au service public un levier pour lutter contre les risques d'exclusion en mettant en œuvre, avec toutes les forces vives des territoires, les actions proposées dans le schéma alsacien de l'amélioration de l'accessibilité des services au public :**

Il est dans la philosophie et le fonctionnement intrinsèque du Conseil Départemental de travailler avec et aux côtés de tous les acteurs de terrain, avec un même enjeu : améliorer la vie et la qualité de vie des Bas-Rhinois.

Le Département, collectivité de proximité, s'investit au quotidien sur les territoires, au plus près du maillage territorial avec, notamment, les Unités Territoriales d'Action Médico-Sociales, les centres techniques, les collèges, le développement du très Haut Débit etc. Les services du Département représentent, pour une part importante, les services de proximité. Etant ainsi en prise immédiate avec les grands enjeux sociétaux, le Département était légitime pour mener, avec l'Etat, les travaux d'élaboration du Schéma Départemental de l'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

Accompagné d'interrogations majeures sur la détermination des territoires pertinents pour demain, sur les moyens à se donner pour préserver ce qui est acquis en matière de services de proximité, sur la mutualisation des services et sur l'accompagnement de l'ère numérique, **la démarche d'élaboration du SDAASP a permis de proposer une stratégie commune pour maintenir et renforcer l'attractivité des territoires en faveur des Bas-Rhinois et leur bien-vivre.**

Il est proposé d'approuver le schéma départemental de l'amélioration de l'accessibilité des services au public. Issu d'une démarche de co-construction avec les acteurs du territoire, le projet de SDAASP apporterait des propositions concrètes de réponses, à déployer par divers acteurs de proximité (collectivités, services publics), appelés à se mobiliser autour de sept priorités : coordonner et mutualiser l'offre de services, faciliter l'accès de tous aux services, développer des territoires connectés et attractifs, adapter les territoires à l'avancée en âge de la population, co-construire le parcours éducatif des enfants et des jeunes, renforcer l'attractivité des territoires et construire une offre de service à 360° en articulant l'offre de service interdépartementale et transfrontalière.

- **Consolider la Destination Alsace et renforcer l'économie touristique des territoires par la mise en place d'une stratégie d'innovation et de développement touristique pour l'Alsace :**

Considérée comme l'échelle pertinente par l'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques, la « Destination Alsace » s'inscrit à travers les valeurs-clés qu'elle renvoie : excellence, innovation, humanisme et authenticité. L'ambition proposée pour les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin consisterait, d'une part, à préserver l'identité et la notoriété de l'Alsace et, d'autre part, à renforcer les partenariats et les coopérations avec les territoires voisins, tant vers l'Ouest avec le Massif des Vosges, qu'à l'Est à l'échelle de l'espace métropolitain du Rhin supérieur intégrant une vision transfrontalière. Il s'agirait de conforter la « Destination Alsace » dans sa place de destination phare au niveau national et international.

- **Positionner la culture comme vecteur de développement social et économique par une refonte de la politique culturelle départementale :**

La culture, véritable levier de développement, constitue également une force du lien social autour du mieux vivre ensemble. Dans un contexte de crise de la société, de l'ignorance voire du rejet de l'autre, les questions d'éducation et de culture doivent être au cœur de l'action départementale. L'art et la culture doivent amener du souffle, développer l'esprit critique, la créativité et contribuer au développement du département par la cohésion sociale qu'elle engendre, l'identité alsacienne qu'elle soutient, et les retombées économiques qu'elle produit.

Pour ces raisons, il est proposé de refonder la politique culturelle du Département, en associant les partenaires, les usagers, et l'expertise des services, afin de faire émerger une nouvelle dynamique et d'affirmer la volonté du choix de la culture pour enrichir l'ensemble des politiques départementales dans une pleine logique de transversalité. Son objectif serait ambitieux : maintenir une société soudée, ouverte sur le monde.

## **2 - Un territoire attractif tourné vers l'avenir et l'innovation**

L'attractivité du Bas-Rhin constitue un facteur essentiel de son développement ; elle passe par la capacité du Département à fédérer et à accompagner les acteurs culturels, touristiques, économiques, éducatifs, sportifs, universitaires et à en attirer de nouveaux.

La mobilisation des acteurs locaux publics et privés dans des projets de territoire constitue un véritable levier pour mettre en synergie créativité, compétences et ressources locales et accroître l'attractivité des territoires et le bien-vivre ensemble. En ce sens, les stratégies mises en place pour le tourisme, le rayonnement des équipements culturels, la valorisation du patrimoine alsacien historique et naturel, le développement de territoires connectés est à même d'enrichir le marketing territorial qui rendra plus lisible l'attractivité du territoire.

Les partenariats qui se développent entre les acteurs culturels, garants de la qualité d'un événement, les acteurs du tourisme, en capacité d'intégrer et de valoriser les atouts d'un territoire et les entrepreneurs apportant leur capacité de production de biens et de services, peuvent renforcer les dynamiques locales et la vitalité économique.

L'échelon local est aujourd'hui plus que jamais celui où l'intervention publique produit des effets palpables, c'est donc un levier majeur pour favoriser la créativité, l'innovation et répondre demain aux enjeux de développement et aux attentes des entrepreneurs et des Bas-Rhinois.

- **S'engager dans la digitalisation de l'offre de service pour faire du Bas-Rhin un territoire d'innovation connecté :**

Il est proposé de développer les nouvelles technologies liées à la digitalisation des services à la population et de créer des partenariats auprès d'acteurs pour apporter un nouveau regard et un nouveau souffle dans ce domaine. L'objectif est de développer une offre de service numérique simple d'utilisation facilitant le plus possible, par la dématérialisation, les démarches administratives. Il est proposé que le Département s'inscrive pleinement dans cette dynamique d'innovation avec le projet de Smart-département, la digitalisation de la collectivité, son plan numérique pour les collèges, les actions de digitalisation au sein de ses équipements culturels, et, en interne, via la formation de son personnel pour être en pointe dans la conduite de cette transition sociétale.

- **Accompagner le développement des pratiques numériques auprès des populations :**

L'attractivité d'un territoire réside aussi dans son offre de service avec une attente particulière des habitants dans le domaine du numérique. Cette démarche concerne autant l'amélioration des réseaux très haut-débit (déjà engagée par le Département) que dans l'accompagnement des populations à s'approprier et à maîtriser cette digitalisation de la vie quotidienne.

Le Département, en lien avec les Communes et les intercommunalités, soutient ainsi les projets qui se développent sur les territoires autour des ressources numériques par le biais du réseau des bibliothèques animé par la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin et également par les Archives départementales. L'élargissement de l'offre intègre la prise en compte de la fracture numérique en innovant par des actions d'alphabétisation numérique appelées à se développer sur le département et en accompagnant les nouvelles pratiques qui se développent dans les arts et la culture.

- **Faire du Bas-Rhin et de l'Alsace un territoire durable et attractif par la préservation et la valorisation de son patrimoine historique et naturel :**

L'attractivité d'un territoire passe aussi par la qualité de son cadre de vie et la richesse patrimoniale dont peuvent bénéficier ses habitants. Le Département investit fortement pour préserver et valoriser ce patrimoine à l'instar des travaux de restauration engagés depuis plusieurs années et qui vont se poursuivre au Haut Koenigsbourg, fleuron du patrimoine alsacien. Un territoire est durable en fonction de sa capacité à transmettre aux générations futures sa mémoire et son histoire pour leur permettre de mieux construire l'avenir. C'est l'investissement que réalise le Département avec les projets de fouilles archéologiques par le biais d'Alsace Archéologie, et avec son soutien aux associations partenaires qui agissent tout au long de l'année pour atteindre cet objectif (comme l'association des veilleurs de château). Cela se traduit également par un accompagnement des Communes qui œuvrent à la restauration et la valorisation de la mémoire et du patrimoine alsacien.

### **3 – La coopération, la transversalité et la co-construction au cœur de l'action départementale pour une ingénierie publique renforcée et un partenariat renouvelé avec les territoires**

- **Des services du Département et des structures d'ingénierie publiques mobilisés toute l'année pour la vie quotidienne des Bas-Rhinois :**

Tous les services du Département sont mobilisés tout au long de l'année pour assurer un rôle de développeur et d'aménageur par une ingénierie au service des territoires auxquels s'ajoutent celles des structures d'ingénierie publique.

Dans une logique de facilitateur de projet, il est proposé de mobiliser l'ingénierie interne du Département dans le cadre de la solidarité territoriale (Assistance Technique à la Voirie et l'Aménagement, projets culturels, recherche de financement, habitat, lecture publique....) et de développer des synergies entre acteurs. Cette recherche d'efficacité et de mutualisation des moyens pourrait être réalisée par le renforcement de l'articulation du Département avec ses partenaires au sein d'un réseau départemental d'ingénierie publique (ATIP, EPFL, ADIRA, ADT, CAUE, SYCOPARC, SDEA, ADIL, VIABITAT, Archéologie Alsace, ADEUS...).

- **Le déploiement des contrats départementaux de développement territorial et humain et la co-construction de projets à effet levier pour les territoires :**

La période 2018-2021 s'ouvre sur une nouvelle génération de politique contractuelle. Il est proposé d'accompagner le développement des territoires dans la durée. L'enjeu commun est l'alliance des territoires, l'alliance des compétences et l'alliance des acteurs autour de projets fédérateurs.

Les contrats départementaux de développement territorial et humain pourraient constituer le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 - 2021. Ils traduiraient l'ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et définiraient les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Ce partenariat renforcé aurait vocation à co-construire l'action publique, à faire fructifier les investissements déjà réalisés, à poursuivre les investissements structurants et à renforcer l'animation et l'ingénierie territoriales pour aller plus loin ensemble. Il dépasserait la seule coordination institutionnelle entre collectivités pour aller vers les autres acteurs du territoire : entreprises, associations, habitants, opérateurs...

Il est nécessaire, aujourd'hui plus que jamais, de rechercher le maximum d'effet levier, de créer les conditions favorables permettant de générer des projets, de favoriser les initiatives locales, de concevoir et de faire ensemble dans le respect des compétences et moyens de chacun. Il est proposé que le Département mobilise son ingénierie sous toutes les formes qu'elle revêt, ainsi que ses ressources, en faveur des priorités définies d'un commun accord avec les acteurs des territoires et des projets qui concourent à leur réalisation.

- **Un maillage territorial de l'action départementale s'appuyant sur les forces vives associatives :**

Les associations sont des acteurs essentiels de la vie locale. Elles constituent auprès des Communes et des acteurs culturels éducatifs, sociaux ou économiques, des espaces d'initiative et de participation des citoyens, d'expression du vivre ensemble, de transmission et de créativité. Face aux contraintes financières, il est proposé que le Département développe avec les associations de nouveaux modes d'accompagnement en mettant en réseau les acteurs du territoire, en soutenant la professionnalisation des équipes associatives et bénévoles, en les accompagnant dans la recherche et la diversification de leurs financements et en mettant à leur service l'ingénierie et l'expertise départementale.

L'adoption en séance plénière de juin 2017 de principes d'actions relatifs à la vie associative a inscrit la démarche des Assises de l'Engagement dans le temps. C'est dans ce cadre co-construit qu'il est proposé que le Département poursuive son implication avec des partenaires associatifs. Promoteur d'initiatives et d'actions locales, au moyen notamment de la plateforme web associations67 Alsace, il est proposé que le Département poursuive son soutien au développement de projets et d'actions adaptées aux besoins des territoires. A titre d'exemple, en 2017, sur les seuls champs culturel, artistique et patrimoniaux, ce sont 272 associations qui ont été soutenues financièrement et/ou en ingénierie à l'image des Veilleurs de Châteaux Forts d'Alsace. Pour le seul réseau de la Bibliothèque Départementale, ce sont 2 200 bénévoles qui sont accompagnés dans leur engagement en faveur de la lecture publique.

La mise en œuvre de toutes ces politiques en faveur du développement du territoire ne peut être envisagée sans un accompagnement et un engagement fort du Département traduit par des moyens humains et financiers. C'est dans cet esprit que l'Exécutif départemental a voulu un budget volontariste par un maintien de l'engagement financier du Département avec, pour l'année 2018, près de 13 M€ consacrés au développement culturel et touristique.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil Départemental approuve les orientations définies pour la mise en œuvre du développement et de l'animation du territoire telles que proposées dans le présent rapport.*

Strasbourg, le 28/11/17

Le Président,



Frédéric BIERRY